

Congrès
Mondial
de la
Nature

3-11
sept
2021

Marseille VILLE NATURE



CONGRÈS MONDIAL DE LA NATURE AU PARC CHANOT
EXPOSITIONS, RENCONTRES ET ANIMATIONS



Dossier de presse

SOMMAIRE

Introduction

I. Le Congrès mondial de la nature 2021

1. Le Congrès mondial de la nature à Marseille
2. Les Espaces Générations Nature, “village de stands” du Forum
3. Une programmation “Hors les murs” pour tous les publics

II. Marseille demain, ville plus verte et résiliente

1. Le triptyque de l’engagement de la Ville de Marseille en faveur de la biodiversité
2. Les actions municipales de protection des espaces naturels marins et littoraux
3. La gestion municipale et le développement des espaces verts
4. Les outils pédagogiques et de participation citoyenne au service de la biodiversité
5. Une gestion municipale plus vertueuse en faveur de la transition écologique



INTRODUCTION



Pour la première fois de son histoire, le Congrès mondial de la Nature se tiendra en France, à Marseille, du 3 au 11 septembre 2021. Tous les 4 ans, il est organisé par l'IUCN, principale organisation non gouvernementale consacrée à la conservation de la nature.

Face aux manifestations toujours plus spectaculaires du dérèglement climatique et aux signaux d'alarmes lancés par la communauté scientifique internationale, la tenue de cette édition relève de nombreux enjeux.

En déclarant l'état d'urgence climatique, la Ville de Marseille a affirmé, dès février 2021, sa volonté de répondre aux défis du dérèglement climatique et du déclin de la biodiversité. Face à la menace d'une crise environnementale majeure, Marseille, ville plus verte et plus résiliente, s'adapte pour améliorer le bien-être de ses habitants. En plaçant l'écologie au cœur de son projet municipal, elle propose des solutions pour construire la ville de demain. En marge du congrès, la municipalité a souhaité proposer une programmation hors les murs, gratuite et ouverte à tous afin de sensibiliser les habitants et notamment les jeunes générations aux enjeux environnementaux de demain.





I. LE CONGRÈS MONDIAL DE LA NATURE 2021

1. Le Congrès mondial de la nature à Marseille

L'accueil de ce rendez-vous est une première pour la France et la Ville de Marseille.

Le Congrès mondial de la nature organisé par l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN) se déroulera au Parc Chanot de Marseille du 3 au 11 septembre 2021.

Tous les 4 ans, il rassemble des milliers d'experts du monde politique, scientifique, associatif, citoyen et économique autour des problématiques actuelles et émergentes concernant la biodiversité.

Plus de 20 000 visiteurs, 1 300 organisations membres de l'UICN provenant de **160 pays et 15 000 experts** sont attendus à cette 73ème édition, ouverte à toutes les personnes intéressées par la conservation de la nature et le développement durable.

Huit thématiques majeures seront au cœur des échanges et dispositifs de sensibilisation déployés cette année :

- les espèces menacées
- les écosystèmes (forêts, océan et littoraux)
- les aires protégées
- les solutions fondées sur la Nature pour lutter contre le changement climatique
 - la biodiversité en outre-mer
 - la déforestation importée
 - l'artificialisation des sols
 - les alternatives aux pesticides



La programmation du Congrès s'articulera sur différents lieux au sein du Parc Chanot :

L'espace "Conférence" accueillera le Forum et l'Assemblée des membres

Le Forum correspond à un ensemble de conférences tenues du 4 au 7 septembre et suivies d'échanges sur une thématique donnée.

L'Assemblée des membres de l'UICN, qui donnera suite au Forum du 8 au 10 septembre, doit établir les priorités d'action de l'agenda mondial pour la conservation.

Les Espaces Générations Nature

Les Espaces Générations Nature, qui accueillent le stand de la Ville de Marseille, permettront à tous les congressistes et au grand public de bénéficier gratuitement des présentations des recherches et de vivre des expériences innovantes et interactives autour des enjeux de la biodiversité.

Pour la réussite collective et citoyenne de cette édition, la Ville de Marseille proposera également, durant tout le mois de septembre, une programmation "Hors les murs" en marge du congrès, gratuite, ouverte à tous. La participation d'acteurs locaux contribuera au succès mondial de cet événement local.

Afin de sensibiliser les nouvelles générations aux enjeux environnementaux de demain, une série d'événements plus pédagogiques sera dédiée aux jeunes Marseillaises et Marseillais.

Le choix de Marseille pour accueillir le Congrès international de la nature confirme la place majeure que souhaite occuper la deuxième ville de France dans l'écosystème environnemental local, national et mondial.

LES TEMPS FORTS

1.

Cérémonie officielle d'ouverture du Congrès mondial de la nature



Benoît Payan, maire de Marseille, lancera la 73^e édition du Congrès de la Nature de l'IUCN, **le 3 septembre 2021 à 17 heures**, en présence de nombreuses personnalités.

2.

Inauguration de l'Espace Génération Nature de la Ville de Marseille

Benoît Payan, maire de Marseille, inaugurera le stand de la Ville de Marseille au sein des Espaces Générations nature, **le samedi 4 septembre à 10h15**. A cette occasion, il rencontrera les acteurs associatifs locaux oeuvrant en faveur de la biodiversité sur le territoire.

3.

Participation de Benoît PAYAN à la conférence «Marseille demain, capitale euro-méditerranéenne de la lutte contre le changement climatique»

Le dernier rapport du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) est un cri d'alerte des scientifiques : le changement climatique est plus rapide que prévu et les effets sur les régions méditerranéennes seront particulièrement forts, notamment en termes de perte de biodiversité, d'élévation du niveau de la mer et de catastrophes naturelles.

Pour y faire face, Marseille porte l'ambition de devenir une ville modèle, en Europe et en Méditerranée, face à la crise écologique et d'être neutre en carbone d'ici 2030.

Le samedi 4 septembre à 11h45, Benoît Payan, maire de Marseille, Virginijus Sinkevicius, Commissaire européen Environnement, Océans et Pêche, Fabien Perez, Conseiller municipal délégué aux fonds européens et Patricia Ricard, présidente de l'Institut océanographique Paul Ricard, animeront la conférence au sein du Pavillon France pour échanger sur les solutions et présenter les initiatives en faveur de la décarbonation et de la préservation de la nature.

4.

Rendez-vous avec les élus marseillais aux agoras

Tous les élus de la Ville de Marseille seront mobilisés pour cet événement majeur pour présenter, aux Marseillaises, aux Marseillais et à l'ensemble des visiteurs internationaux, les actions et les innovations municipales en faveur de la conservation de la nature.

Lundi 6 septembre de 10h à 11h30 - Grande Scène

« Marseille demain, ville zéro déchet, zéro plastique »

Conférence avec les acteurs économiques et citoyens qui changent la ville : 1 Déchet Par Jour, Synchronicity, Incassable, Plactic Odyssey, Recyclop...

Réduire la quantité de déchets produite et jetée, en finir avec le plastique, développer le réemploi et la réparation, améliorer le tri et le recyclage : la Ville de Marseille s'engage. Quelles solutions pour que Marseille devienne une ville zéro déchet, zéro plastique ?

Mardi 7 septembre de 10h à 11h30 - Mini agora 1

« Marseille demain, repenser notre rapport au vivant »

Conférence, projection, débat sur une expérience de simulation de procès d'écocide, avec Marine Calmet, juriste spécialisée en droit de l'environnement et des peuples autochtones.

Donner un droit à la nature permet de repenser la relation au vivant et peut inspirer de nouvelles réponses aux problèmes écologiques.

Jeudi 9 septembre - Mini Agora 3

« Marseille demain, sensibiliser les citoyens au changement climatique et à la biodiversité »

- de 17h à 18h : Présentation de la fresque du climat et de la biodiversité, par Marie Vanbremeersch, et atelier ludique, participatif et créatif pour mieux comprendre le changement climatique et la biodiversité.

- 18h à 18h30 : Lecture de poèmes autour de la nature par Michaël Batalla, directeur du Centre International de Poésie de Marseille



2. Les Espaces Générations Nature, “village de stands”

Les Espaces Générations Nature (EGN) seront installés dans les allées du Parc Chanot durant toute la durée du Congrès.

Sous la forme d'un véritable village de stands thématiques, ils mettront en lumière les mobilisations citoyennes et associatives en faveur de la préservation de la biodiversité.

Tous les visiteurs pourront ainsi découvrir les stands de Ville de Marseille et du tissu associatif local qui proposeront un ensemble d'événements et activités. Conférences, projections, ateliers et rencontres thématiques seront au programme.

Un premier stand de 100m², installé dans le Corner Local, présentera les innovations actuelles et futures de la Ville de Marseille pour sensibiliser les citoyens aux bonnes pratiques et participer à la préservation de la nature et de la biodiversité. Les trois engagements de la Ville de Marseille y seront réaffirmés et illustrés : le retour de la nature en ville, la protection de la biodiversité et la favorisation d'une alimentation bio et locale.

En plus des espaces thématiques, une partie du stand de la Ville de Marseille sera consacré aux “ateliers enfants”, une autre dédiée aux associations engagées auprès de la Ville pour la conservation de la nature sur le territoire.

Le stand de la Ville de Marseille a été imaginé et aménagé dans une démarche éco-responsable qui minimise l'impact environnemental et social.

Le second stand “Plongées virtuelles marseillaises” associe la Ville de Marseille, le Parc national des Calanques et Septentrion Environnement pour offrir aux visiteurs des Espaces générations nature une expérience immersive dans les fonds marins. Équipés d'un casque de réalité virtuelle, les visiteurs découvriront les richesses sous-marines et la diversité des milieux naturels de la baie de Marseille et des Calanques. Cet Espace Génération Nature partagé est la concrétisation d'un engagement collectif indispensable dans l'accomplissement des objectifs environnementaux et de l'ambition portée par la municipalité.



L'AGENDA DU STAND DE LA VILLE DE MARSEILLE

Samedi 4 septembre

Matin : Ateliers de sensibilisation au ramassage de déchets avec Grand Bleu

Après-midi : Découverte avec l'association Naturoscope des récifs artificiels du Prado sous forme de maquette, diaporama et vidéo sur la découverte du plancton, son rôle et sa biodiversité, fresque interactive sur la mer avec des vignettes amovibles

Dimanche 5 septembre

Matin et après-midi : Découverte avec l'association Naturoscope des récifs artificiels du Prado sous forme de maquette, diaporama et vidéo sur la découverte du plancton, son rôle et sa biodiversité, fresque interactive sur la mer avec des vignettes amovibles

Lundi 6 septembre

Matin : Présentation/ échanges autour du conservatoire des restanques, pratique d'agroécologie - atelier animé par Colinéo

Après-midi : Présentation des activités de l'association Frioul, un nouveau regard en faveur de l'environnement

Soir : serious game sur la gestion durable des îles avec la Mairie de Marseille et Mer et Littoral.

Mardi 7 septembre

Matin : Animation et atelier pour coconstruire «Marseille, ville-nature» autour de la carte participative de l'AGAM

14h-16h : Présentation de la fresque de la renaissance écologique et ateliers de réflexion autour d'actions soutenables et réalisables par tous pour atteindre les objectifs de l'agenda 2030

Soir : Projection du film en 3D Monde aquatique marseillais, avec le Service Nautisme et Plongée

Mercredi 8 septembre

Matin : Présentation des activités de l'association *Frioul, Un nouveau regard*

Après-midi : Présentation des actions de l'association Les Fadas Bucoliques pour la création de jardins partagés et l'amélioration du cadre de vie

Soir : Projection du film en 3D Monde aquatique marseillais, avec le Service Nautisme et Plongée

Jeudi 9 septembre

Matin : Animation et atelier pour coconstruire «Marseille, ville-nature» autour de la carte participative de l'AGAM

Après-midi : Présentation des activités de l'association Frioul, un nouveau regard en faveur de l'environnement

Soir : Présentation par l'association Delta de leurs actions en faveur de l'environnement et de leurs dispositif d'éco-responsabilité, avec la présence des partenaires

Vendredi 10 septembre

Matin : Echanges et débats organisés par le Bureau des Guides sur la trame bleue et l'histoire des Gammars et partage des actions communes en vue de la restauration écologique du fleuve côtier des Aygalades

Après-midi : Découverte avec l'association Naturoscope des récifs artificiels du Prado sous forme de maquette, diaporama et vidéo sur la découverte du plancton, son rôle et sa biodiversité, fresque interactive sur la mer avec des vignettes amovibles

Soir : Projection du film en 3D Monde aquatique marseillais, avec le Service Nautisme et Plongée

Samedi 11 septembre

Matin : Découverte avec l'association Naturoscope des récifs artificiels du Prado sous forme de maquette, diaporama et vidéo sur la découverte du plancton, son rôle et sa biodiversité, fresque interactive sur la mer avec des vignettes amovibles

Après-midi : Présentation des actions de l'association Les Fadas Bucoliques pour la création de jardins partagés et l'amélioration du cadre de vie

Soir : Découverte avec l'association Naturoscope des récifs artificiels du Prado sous forme de maquette, diaporama et vidéo sur la découverte du plancton, son rôle et sa biodiversité, fresque interactive sur la mer avec des vignettes amovibles

Le programme détaillé est à consulter sur
www.marseille.fr

3. Une programmation “Hors les murs” pour tous les publics

Le Congrès mondial de la nature est l’occasion de mobiliser toutes les forces vives du territoire, notamment le milieu associatif, autour de deux objectifs communs : impliquer les Marseillaises et Marseillais dans cet événement international et répondre à l’impérieuse nécessité de valoriser et préserver l’environnement et la biodiversité.

Ainsi, le Congrès de l’UICN sera accompagné de nombreuses actions “Hors les murs” dans toute la ville, et associant le grand public lors de moments de rencontres et d’échanges organisés autour de la préservation de la biodiversité.

La Ville de Marseille, les associations du territoire, les acteurs économiques et de la recherche se sont mobilisés pour offrir un programmation riche, gratuite et accessible à tous, couvrant l’ensemble du territoire Marseillais sur toute la durée du congrès. Plus de 50 événements, visites, expositions, conférences, activités et ateliers divers rythmeront le Congrès “Hors les murs”.

Événements Phares

14 excursions bateaux la découverte de la rade sud et des archipels du Frioul et du Riou organisées par la Ville de Marseille et ouvertes à tous
Une Grande collecte de déchets le 5 septembre à Malmousque pour découvrir par la pratique les enjeux en lien avec les déchets, organisé par la Fondation Nicolas Hulot pour la Nature et l’Homme et les associations Wings of the Océan et 1 Déchet par Jour;

La découverte des fermes pédagogiques des Papillons et de la ferme Capri, espaces d’expérimentation d’une agriculture urbaine et durable du 15e arrondissement et 14e arrondissement ;



Huit visites guidées des grands parcs de la Ville de Marseille les mercredi, samedi et dimanche entre le 3 et 11 : Parc de la Jarre, de la Buzine, de la Moline, parc François Biloux, parc du grand Séminaire, campagne Pastré, parc Botanique, Foresta ;

Quatre « Atelier Philo » pour s'interroger sur notre rapport à la nature et au progrès dans les médiathèques et bibliothèques du 15e et 16e arrondissement, dans le cadre de la programmation Nature et Sciences ;

Six grandes conférences et forum pour débattre des enjeux clés de la préservation de la biodiversité avec des experts : le droit des écosystèmes, la nature en ville, etc. ;

Une grande soirée autour du ciel étoilé et de la pollution lumineuse le 4 septembre, avec une conférence au Mucem suivi d'une observation des étoiles au jardin du Pharo organisé par Agir pour l'environnement ;

Un forum des innovateurs qui présenteront leurs solutions à impact positif pour l'environnement le 7 et le 8 septembre organisé par la Green Management School ;

Un « Educathon Environnement » organisé par l'ANESTAPS qui rassemblera 100 jeunes pour proposer des actions croisant sport et nature aux instances politiques.

En abordant les thématiques de la biodiversité et de l'environnement avec une approche diversifiée, ouverte et adaptée à tous les publics, la Ville de Marseille réaffirme son engagement pour la préservation de la nature et l'amélioration du cadre de vie de ses habitants.



Quelques exemples d'évènements organisés «Hors les murs»

Du samedi 4 au samedi 11 septembre

Porte ouverte : découverte du Hublot

Direction de la Mer de la Ville de Marseille

Hublot, un espace dédié au milieu marin et à la sensibilisation des citoyens aux enjeux de la biodiversité marine et littoral. Expositions photographiques commentées des récifs artificiels, expériences de plongée sur les récifs artificiels grâce à des casques de réalité virtuelle, film découverte des sites de plongée marseillais sur casques de réalité virtuelle, découverte de la faune et de la flore grâce aux aquariums, au microscope (observation du plancton), à des vidéos et des enregistrements sonores ; animation autour d'un panneau de présentation de coquilles, carapaces et animaux marins en lien avec tablette numérique - Jeux et expérience sur la biodiversité via un écran tactile

10h-18h - Hublot - Entre l'Escale Borély et l'aire de jeux en bois - 138, avenue Pierre Mendès France (8e)

Samedi 4 septembre

Conférence : Le ciel étoilé, un patrimoine mondial de l'humanité ?

Agir pour l'environnement

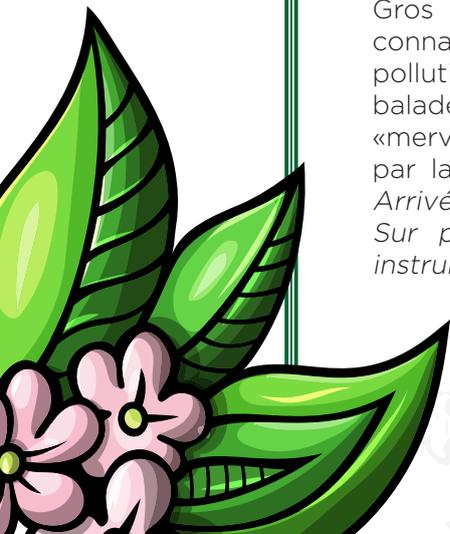
Pourquoi le ciel étoilé, chef-d'oeuvre en péril, n'est-il pas encore classé au patrimoine mondial de l'humanité ? Et débat avec divers personnalités organisé par Agir pour l'environnement en partenariat avec l'Association française d'astronomie.

*18h-20h - MUCEM - salle auditorum (2e)
Dans la limite des places disponibles*

Observation du ciel étoilé

Agir pour l'environnement

Observation des étoiles et extinction des lumières au Pharo avec le club d'astronomie Vega d'Ollioules (Observatoire astronomique du Gros Cerveau). La soirée permettra de mieux appréhender notre connaissance du ciel et des objets célestes visibles, avec et sans pollution lumineuse, grâce à trois ateliers : «balade céleste», une balade animée pour apprendre à observer les étoiles à l'oeil nu, «merveilles du ciel», une projection des beautés du ciel cachées par la pollution lumineuse et enfin, des observations au télescope. Arrivée à partir de 21h30, observation à partir de 22h - Le Pharo (7e) Sur pass sanitaire, masque obligatoire pour l'observation avec instrument, sur inscription.



Dimanche 5 septembre

Grande collecte de déchets à Marseille « Apprends à organiser ton propre ramassage »

La Fondation Nicolas Hulot pour la Nature et l'Homme et les associations Wings of the Océan et 1 Déchet par Jour

Ce ramassage qui se déroulera sur la journée entière aura pour but de faire découvrir à tous les intéressés la thématique des ramassages de déchets et de donner aux visiteurs les outils permettant d'organiser sa propre collecte de déchets.

10h à 17h - 35 plateau de Malmousque - Malmousque (7e)

Lundi 6 et vendredi 10 septembre

Visite : Le parc urbain des papillons et la ferme pédagogique

Aix-Marseille Université Culture Scientifique

Pour étudier la nature en ville et contrer la perte de biodiversité engendrée par l'urbanisation, le Laboratoire Population- Environnement- Développement (LPED) mène un projet visant à créer une zone d'attraction et un havre de paix pour les papillons, le Parc Urbain des Papillons (PUP).

Matin - Domaine Montgolfier (14e)

Inscription : magali.deschamps-cottin@univ-amu.fr

Mardi 7 et mercredi 8 septembre

Innovation sociale : Green Solutions Days

Green Management School - Ecole de la transition du Groupe Médiaschool (Franck Papazian) cofondée par Audrey Pulvar

Durant deux jours, le Green Solutions Days accueillera des porteurs de solutions et innovations qui viendront présenter leurs projets à impact positif pour la Nature et l'environnement et des solutions basées sur la Nature.

Mardi: de 8h30 à 19h - Mercredi: de 8h30 à 17h - Green Management School Campus MediaSchool, - Avenue du Prado (8e)



Mardi 7, Jeudi 9 et Samedi 11 septembre

Sorties bateau : Découverte de la biodiversité des archipels de Marseille

Direction de la Mer de la Ville de Marseille

Sortie bateau (semi rigide type zodiac) par groupe de 10 personnes avec 2 éducateurs à l'environnement pour découvrir la biodiversité des archipels (Frioul et/ou Riou) durant 3h d'excursion.

*Deux créneaux par jour : 9h/12h et 13h30/16h30 - Centre IDMER - Espace voile légère - Port de la Pointe Rouge (8e)
10 personnes par excursion - Réservation et inscription obligatoire au 04-91-73-74-23 dans la semaine précédente.
Tout public à partir de 8 ans - Prévoir tenue adaptée
Attention : mineur obligatoirement accompagné par adulte responsable
Attention : bonne condition physique pour embarquement sur bateau semi rigide*

Mercredi 8 septembre

Porte ouverte : Visite commentée de la Ferme urbaine Capri

Cité de l'agriculture

La Cité de l'agriculture est une association marseillaise fondée en 2015. Elle oeuvre pour une transition agroécologique vitale de la société vers un modèle plus sobre, plus sain, plus juste. En conjuguant expérimentations et expertises, la Cité est un outil de recherche-action : pour faire advenir d'autres manières de concevoir le vivant, de produire, de s'approvisionner, d'accéder à l'alimentation et de consommer.

Après l'identification d'un terrain et une première étude de faisabilité réalisée en 2019, la Cité de l'agriculture s'est lancée dans le montage d'une ferme urbaine, Capri. Située au coeur du 15ème arrondissement, quartier identifié comme désert alimentaire urbain de par son accès très limité à des produits sains, frais et locaux, la ferme porte des ambitions multiples, rassemblées autour des valeurs de la transition agroécologique. La ferme Capri a vu le jour en 2021, sur 8 500 m² d'anciennes terres agricoles aujourd'hui en friche, mises à disposition par la Ville de Marseille. Elle développe aujourd'hui, autour de l'espace de production maraîchère et fruitière, un panel d'activités relatives à la transition agroécologique : sensibilisation, pédagogie, recherche, expérimentation.

*De 16h30 à 18h, suivi d'une vente de légumes à la ferme - Ferme capri
- 31 Av. de Gascogne (15e)*

15 participant.e.s

Inscription par mail à capri@cite-agri.fr, en précisant le nombre de participants et leurs coordonnées (nom, prénom, numéro de téléphone)



ACCES DURANT LE CONGRES

- Ouverture du Congrès au public de 9h30 à 19h tous les jours du 4 au 11 septembre. Nocturne le samedi 4 septembre jusqu'à 22 heures.
- Le grand public pourra accéder aux Espaces Génération Nature par la porte B du Parc Chanot, située boulevard Rabatau.
- A partir du 28 août, la station de taxi du Parc Chanot est déportée au square Melizan jusqu'au 12 septembre, où le stationnement public sera interdit du 26 août au 11 septembre entre le boulevard Rabatau et la rue Raymond Teisseire.
- Le stationnement sera interdit sur le boulevard Rabatau du 1er au 11 septembre côté pair et entre les n°5 et 23.
- L'entrée du jardin Chanot du 28 août au 12 septembre inclus sera uniquement ouverte du côté métro (et fermée côté Safim).
- Le jardin du Pharo sera fermé à tout public non autorisé, à la circulation et au stationnement de tout véhicule non autorisé dès 20 heures le 4 septembre 2021.





II. MARSEILLE DEMAIN, VILLE PLUS VERTE ET PLUS RÉSILIENTE

La préservation de la biodiversité et le développement durable nécessitent une réflexion et une action globales et partagées par toutes les forces vives du territoire parmi lesquelles la Ville de Marseille, pleinement mobilisée pour répondre à l'état d'urgence climatique et relever les grands défis environnementaux d'aujourd'hui et de demain.

Cet engagement éco-responsable se concrétise par la prise en compte systématique des enjeux climatiques, de conservation de la nature et de transition écologique dans la conception et la mise en œuvre des politiques municipales. Il s'inscrit dans le cadre de la stratégie locale partenariale en faveur de la biodiversité terrestre et marine (SLPB) qui fédère plus de 75 partenaires autour de 3 enjeux majeurs :

- préserver, renforcer, et rétablir les continuités écologiques et leurs fonctionnalités,
- développer une culture de la nature,
- améliorer les connaissances sur la biodiversité.

A l'occasion du Congrès mondial de la nature à Marseille, la Ville de Marseille présentera **son plan d'actions préliminaires autour de trois axes majeurs :**

- **la protection de la biodiversité**
- **le retour de la nature en ville**
- **la promotion de l'agriculture urbaine et de l'alimentation durable**

Labellisée "Territoire engagé pour la nature" (niveau 2) en 2019, la Ville de Marseille propose déjà **de nombreuses solutions concrètes et innovantes** pour offrir aux habitants un territoire plus vert et solidaire.



1. Le triptyque de l'engagement de la Ville de Marseille en faveur de la biodiversité

La préservation de la biodiversité

Avec plus de **400 000 observations naturalistes**, Marseille dispose d'une biodiversité terrestre et marine extraordinaire :

- **294** espèces sont protégées au niveau national et
- **140** à l'échelle régionale

1.

Avec la présence d'habitats marins exceptionnels (herbiers de Posidonie, éboulis, falaises et grottes), le littoral marseillais abrite une très large diversité d'espèces remarquables (mérrou, coralligène...).

Alors que la ville a fait l'objet d'une intense extension urbaine depuis les années 1970, qui a détruit de nombreux habitats naturels ainsi que leur faune et flore, **l'ambition de la Ville de Marseille est de s'appuyer sur la diversité de ses espaces naturels (littoral, terres agricoles, parcs et jardins, canal et rivière...) pour rétablir les continuités écologiques et créer une trame verte et bleue dans la ville.**

Le retour de la nature en ville

L'ambition de la Ville de Marseille est de développer la nature en ville, végétaliser les espaces publics, augmenter le nombre de parcs et jardins, redonner accès au canal de Marseille.

2.

L'objectif est de verdir la ville et de créer plus de zones d'ombre et d'espaces de fraîcheur, pour faire face aux périodes de fortes chaleurs qui vont devenir plus nombreuses.

La Ville de Marseille agit à travers:

- la réouverture de **7 parcs et jardins** en 2021
- la **végétalisation et la débétonnisation de cours d'école** (2 en 2021 et 10 en 2022 et 2023)
- la **renaturation de 4 jardins en 2021-2022 pour réhabiliter les espaces naturels** et favoriser le développement de la biodiversité

La promotion de l'agriculture urbaine et de l'alimentation durable

3.

La Ville de Marseille s'est engagée à sanctuariser les terres agricoles et fertiles pour y installer des agriculteurs et augmenter la production alimentaire biologique et locale, notamment pour les écoles de la ville.

Dès 2021, plusieurs hectares de foncier agricole supplémentaires ont été protégés au Plan Local d'Urbanisme pour stopper l'urbanisation de terres et d'espaces potentiels de production agricole.

Ils complètent le réseau existant des exploitations agricoles, des **3 fermes pédagogiques municipales, des 2 relais-nature et des nombreux jardins partagés** sur le territoire de la ville.

2. Les actions municipales de protection des espaces naturels marins et littoraux

Le bassin méditerranéen, avec 46.000 km de côtes et une superficie de 2.500.000 km², a été défini comme un des 35 « hotspots » de biodiversité mondiale et le troisième le plus riche en diversité végétale, comptant environ 30.000 espèces de plantes dont 13.000 endémiques (CEPF, 2010).

La mer Méditerranée est aussi l'un des plus importants réservoirs de biodiversité marine au monde: bien qu'elle ne représente que 0,82% de la superficie des océans, la Méditerranée regroupe 7% des espèces de la faune marine et 18% de celles de la flore marine du monde. Sa richesse est estimée à plus de 17000 espèces, dont 25% sont endémiques et ne se rencontrent donc que dans ces eaux.

Pour préserver ce patrimoine naturel exceptionnel fortement impacté par l'activité humaine, la Ville de Marseille est engagée dans plusieurs actions fortes en faveur de la biodiversité.

Le contrat de baie est un programme d'actions sur 6 ans, copiloté par la Métropole Aix Marseille Provence et la Ville de Marseille. Il vise à améliorer la qualité des eaux de baignade et des milieux littoraux, et le développement harmonieux des activités humaines sur le littoral allant initialement de Saint Cyr-sur-Mer à Martigues. Les actions entreprises portent sur 3 thématiques principales : réduction des pollutions en mer, préservation et restauration de la qualité écologique des milieux littoraux et côtiers, sensibilisation de la population.

Les récifs artificiels du Prado constituent la plus grande opération du type France et l'une des plus importantes de Méditerranée. Quatre cent structures ont été immergées par la Ville de Marseille afin de reconstituer un milieu propice au développement de la biodiversité marine. L'opération Récifs Prado a reçu le Grand Prix du Génie écologique décerné par le Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie. Le film promotionnel des récifs du Prado a également obtenu le Trophée d'Or du cadre de vie dans la catégorie « audiovisuel » ainsi que le Green Award d'Or au festival de Deauville Green Awards dans la catégorie « biodiversité ».

Le plan de gestion de l'archipel du Frioul, mis en œuvre par la Ville de Marseille en partenariat avec le Parc national des Calanques et le Conservatoire du Littoral, prévoit la création prochaine d'une nouvelle aire marine protégée Frioul/Prado. La municipalité participe également au programme de coopération SMILO (Small Islands Organisation) qui vise à accompagner les petites îles vers une gestion durable.

La préservation d'espaces naturels fragiles du littoral est une priorité que partage la Ville de Marseille qui s'est engagée à investir 650 000 euros sur la période 2019-2022 pour la préservation de la biodiversité sur l'ensemble du site Luminy/Sugiton et déploie un ensemble d'actions en faveur des forêts communales de Luminy et de l'Etoile. Elle participe également au programme « **Life Habitats Calanques - Gestion intégrée en milieu méditerranéen des habitats littoraux remarquables périurbains des Calanques en lien avec le Sud Europe** » qui vise à restaurer et préserver les milieux naturels menacés, et protéger les espèces endémiques du littoral provençal.

3. La gestion municipale et le développement des espaces verts

Marseille possède des jardins, des terrains végétalisés, des fermes pédagogiques, des jardins familiaux et partagés, et toutes sortes d'espaces végétalisés autour des voiries et dans les cimetières. Malgré ces surfaces "vertes" imposantes, les écosystèmes ont subi très fortement les conséquences du développement urbain.

La gestion des parcs et jardins

Depuis de nombreuses années, la Ville de Marseille met en œuvre une gestion durable des parcs et jardins. 58 grands parcs ont une superficie supérieure à 1 ha, dont 15 de plus de 5 ha.

8 parcs sont ainsi labellisés "EcoJardin" pour leur démarche d'amélioration des techniques et pratiques d'entretien qui proscrivent les produits phytosanitaires, maîtrisent l'utilisation de l'eau et augmentent la biodiversité: le parc central de Bonneveine (8e), le parc Bortoli (8e), le parc de la Colline Saint-Joseph (9e), le parc Saint-Cyr (10e), le parc de la Buzine (11e), le parc de l'Oasis (15e), le parc de la Moline (12e) et le parc Athéna (13e). A terme, chaque arrondissement de Marseille possèdera un espace vert labellisé.

De plus, la municipalité compte trois parcs inscrits en tant que jardins remarquables. En parallèle, plusieurs projets de renaturation ont été réalisés sur certains espaces dégradés pour leur redonner des fonctionnalités écologiques.

La préservation des terrains agricoles

239 hectares de terrains agricoles, classés dans le Plan local d'urbanisme, viennent compléter ces espaces verts. Au-delà de constituer des réserves foncières, ces friches urbaines sont de véritables poumons verts au cœur de zones urbanisées et des sources potentielles de biodiversité. En offrant des lieux de vie, de promenade et de détente pour les habitants, elles bénéficient d'une vocation sociale.

La Ville de Marseille s'attache ainsi à préserver ces îlots de nature dans le cadre d'actions d'entretien et de prévention régulières et d'un contrat de partenariat avec le Laboratoire Population Environnement et Développement (LPED) d'Aix Marseille Université. Ce travail partenarial vise à parfaire les connaissances de ces espaces spécifiques pour en améliorer la gestion et la valorisation sous l'angle de la préservation et du développement de la biodiversité.

De nouveaux espaces de respiration dans la ville

D'autres espaces verts, plus récents, sont nés de la volonté municipale de ménager des « respirations » dans la densité du tissu urbain : le jardin Place du Refuge (2e), le parc de Jarrre (9e), le parc du Belvédère/ Mail Canovas (15e), le parc de la Porte d'Aix (3e), le parc couvrant L2 Est (12e), le parc de la Jarre (9e).

La Ville de Marseille a récemment décidé de **la réouverture de 7 parcs et jardins gérés par les mairies de secteur et jusque-là fermés au public, créant ainsi de nouveaux poumons verts en coeur de ville.**

4. Les outils pédagogiques et de participation citoyenne au service de la biodiversité

La Ville de Marseille développe des actions de sensibilisation à la biodiversité et soutient les initiatives éco-responsables des associations par des dispositifs de labellisation et des subventions.

Les fermes pédagogiques et les relais nature, outils de sensibilisation à l'environnement

Les trois fermes pédagogiques municipales de Marseille constituent le principal levier d'éducation à l'écologie, à la biodiversité et à l'agriculture à destination des plus jeunes. Elles sont de réelles exploitations agricoles implantées dans d'anciens domaines bastidaires: la Tour-des-Pins qui est la première à voir le jour en 1980 (6 ha), le Collet-des-Comtes (3 ha) et celle du Roy-d'Espagne (2 ha).

Elles produisent des cultures maraîchères avec de l'élevage. Leur gestion technique est confiée à un fermier tandis que des animateurs municipaux assurent un programme pédagogique.

Le Domaine de Montgolfier, propriété municipale de 12 hectares sur laquelle est installée la ferme pédagogique de la Tour des Pins, accueille également un Parc urbain des papillons.

A leurs côtés, **les jardins pédagogiques scolaires et les deux relais-nature municipaux**, Saint-Joseph (14e) et de la Moline (12e), offrent des espaces d'expérimentation pour découvrir la nature et la pratique du jardinage.

Chaque année, environ 20 000 enfants et 7 000 adultes sont accueillis dans les fermes pédagogiques et les relais-nature, à l'exception de l'année 2020 frappée par l'épidémie de COVID-19.

Destinés à tous les publics, près de **80 jardins collectifs composés de 66 jardins partagés (4,8 ha) et 14 jardins familiaux (27,1 ha)** participent à l'embellissement de la ville, au maintien de la biodiversité et au renforcement du lien social.



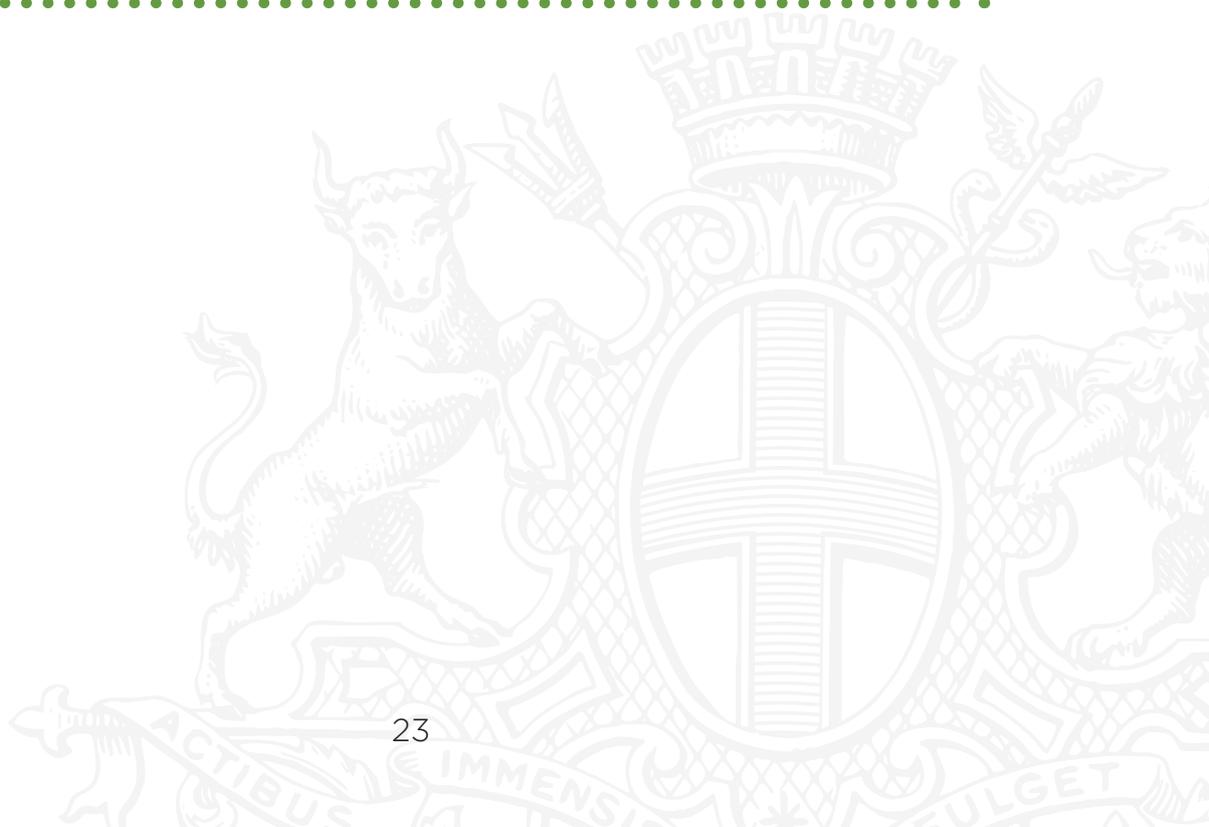
Par ailleurs, la Ville de Marseille accompagne et soutient les initiatives citoyennes de fleurissement des rues et promeut les actions collectives dans les pratiques nouvelles en faveur de l'embellissement du cadre de vie (valorisation du végétal en ville, respect de l'espace public, amélioration du vivre ensemble). Un nouveau **dispositif appelé «Rue Jardin»** va être instauré en remplacement du visa vert valant Autorisation d'Occupation Temporaire (AOT) du domaine public, en commençant par le centre-ville.

La municipalité dispose d'un **« centre d'initiation et de découverte de la mer » (le CIDMer)** à la Pointe-Rouge. Cette structure propose des activités vers plusieurs types de public. Il est complété, sur les plages du Prado, par "Le Hublot", lieu unique d'information, de prévention et de découverte du milieu marin et du littoral ouvert pendant la saison balnéaire.

L'Agenda 21 Jeunesse

L'Agenda 21 Jeunesse est un programme global d'actions, une méthode et des outils pour l'amélioration continue des pratiques quotidiennes des enfants dans une perspective de sensibilisation au développement durable : « Penser global, agir local ».

Articulées autour de cinq thèmes (l'eau, les déchets/recyclage, les énergies renouvelables, la biodiversité et les risques urbains), les activités éducatives encouragent les enfants à des comportements enclins à la préservation et à la protection de l'environnement.



Innover et fédérer pour la conservation de la nature

En complément des actions qu'elle déploie sur le terrain pour faire face aux défis de la transition écologique et au déclin de la biodiversité, la Ville de Marseille a lancé en 2021 deux études de préfiguration pour la mise en place de solutions innovantes :

- **l'Assemblée citoyenne du futur** qui associe les habitants pour la co-construction d'un avenir commun durable.

- **la cité de la transition**, structure dédiée au soutien de la transition écologique qui sera à terme composée d'un centre de formation intégrant les université, IUT, lycées professionnels, et d'un pôle recherche, associant les mêmes acteurs et l'école Centrale de Marseille et des acteurs associatifs et économiques.

5. Une gestion municipale plus vertueuse en faveur de la transition écologique

La Ville de Marseille a été l'une des premières collectivités en France à se doter du **Schéma de promotion des achats publics socialement responsables** avec l'objectif de limiter ses impacts sur l'environnement tout en améliorant sa compétitivité, la qualité de vie ainsi que les conditions sociales de production. En parallèle, elle a mis en place un **système de récupération et au recyclage/reconditionnement** du matériel informatique (unités centrales, écrans, scanners, traceurs, imprimantes) audiovisuel (TV, caméras vidéosurveillance vidéoprojecteur...), téléphonie (smartphones, tablettes, chargeurs), consommables (cordons, câbles divers, claviers, souris, batteries) divers (switch, onduleurs, fax, routeur...).

Plus globalement, elle a entrepris **un état des lieux de ses déchets professionnels** afin d'optimiser et mutualiser la gestion de ses déchets professionnels et de s'inscrire à terme dans une démarche d'économie circulaire.



Dans cette même logique, le Pôle Ventes aux Enchères offre un nouveau cycle de vie au matériel réformé en permettant à la collectivité de réaliser des économies significatives. Entre janvier et décembre 2020, les ventes ont rapporté un montant global de 347 782,00 €

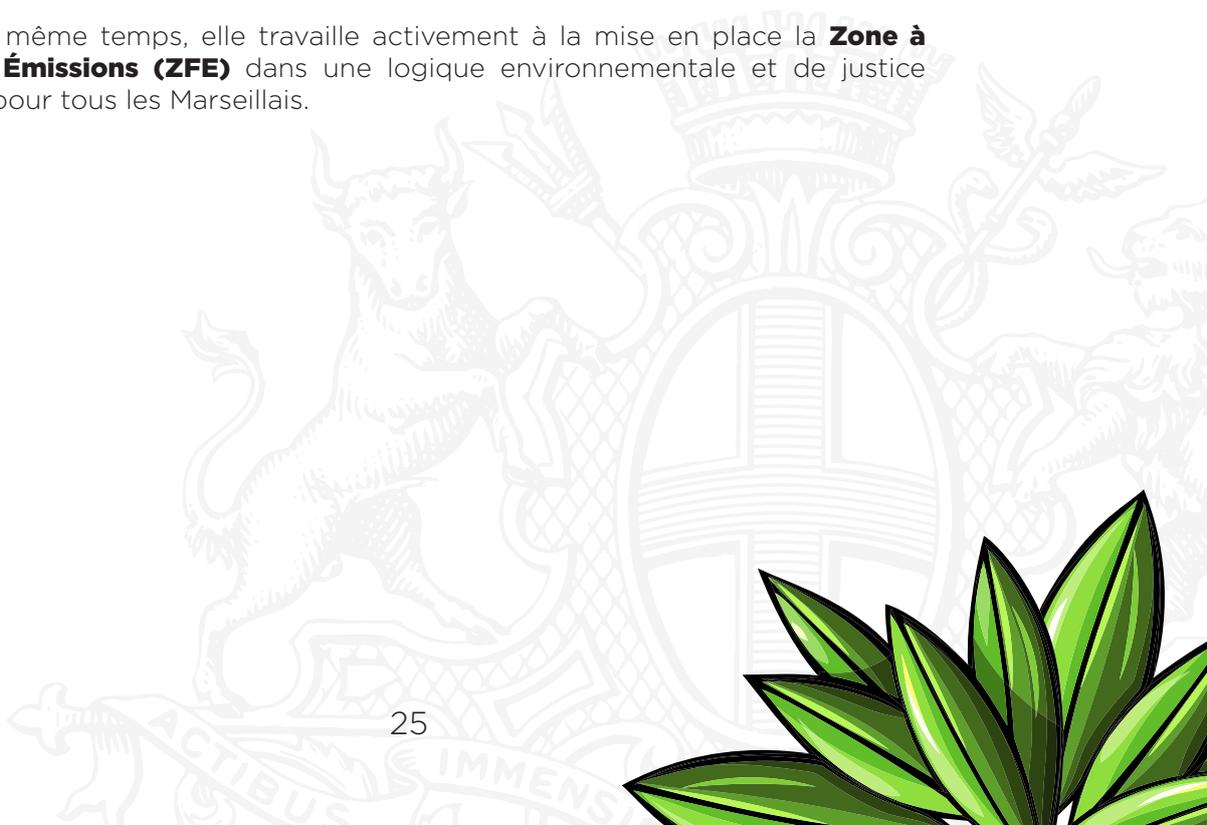
La Ville de Marseille est par ailleurs attentive à **la gestion de ses ressources, en eau comme en énergie**. Ainsi, environ 77 000 m€ de toitures, représentant 61 équipements répartis entre les opérateurs EDF, EN, ENGIE, Solar Solution, et Tenergy sont occupées par près de 46 000 m€ de panneaux photovoltaïques, générant 7,5 GWh d'électricité renouvelable par an. La municipalité étudie la possibilité d'installer des panneaux photovoltaïques sur 55 autres sites sur le territoire.

En lien avec la métropole Aix-Marseille Provence, la Ville de Marseille travaille également à un **plan de déploiement de la technologie LED pour l'éclairage public** de voirie. Dans les parcs et jardins publics, la programmation des LED permet d'atténuer la puissance lumineuse aux périodes de non fréquentation, ce qui réduit la pollution lumineuse et protège la biodiversité en favorisant une « trame noire ».

La performance et l'amélioration énergétique est également recherchée de façon systématique pour les projets de construction neufs et les grosses réhabilitations en conformité avec les dispositions de la loi ELAN.

Dans le cadre du Plan Climat-Energie Territorial (PCET), la Ville de Marseille s'est fixé des objectifs de réduction de Gaz à Effet de Serre (GES) et entend développer sa flotte de véhicules économes en énergie. Le but est d'atteindre 20 % de véhicules hybrides sur le parc global de véhicules légers. La municipalité commence par ailleurs à s'équiper très progressivement de véhicules électriques qui représentent 52 véhicules dont 22 acquis en 2020.

Dans le même temps, elle travaille activement à la mise en place la **Zone à Faibles Émissions (ZFE)** dans une logique environnementale et de justice sociale pour tous les Marseillais.



MARSEILLE, VILLE-NATURE, EN CHIFFRES

100 km² de zones naturelles
soit 37,4% de la superficie totale

57 km de façade maritime
dont 24 km de calanques

18 Zones Naturelles
d'Intérêt Ecologique Faunistique et
Floristique (ZNIEFF)

3 282 ha d'espaces verts

5 595 ha de calanques en
partie terrestre et 2 209 ha en partie
marine

11 432 ha (terrestres et
maritimes) identifiés au titre du réseau
écologique européen Natura 2000

27 300 m³ de récifs
artificiels, un des plus grands au
monde

655 ha de parcs et jardins, 74
parcs et 273 squares et jardins et près
de 80 jardins collectifs

9 000 ha d'espaces naturels
couvrant le territoire

85 000 arbres
composant le parc arboricole



CONTACT PRESSE



Mail : presse@marseille.fr

Tél : 04 91 14 64 63

Portable : 06 32 28 93 71

54, rue Caisserie
13002 Marseille

Site internet :
www.marseille.fr

